

Parc national de forêts

Orientation 2. Améliorer la connaissance des patrimoines

Les patrimoines du territoire sont connus de façon très hétérogène et l'information est d'une manière générale encore trop peu diffusée.

Les forêts et les agrosystèmes font l'objet d'inventaires et de suivis par des acteurs divers mais ils sont peu comparables car adossés à des protocoles propres à chaque commanditaire. L'état des connaissances sur les écosystèmes forestiers (leur état de conservation, leur résilience face au changement climatique, les relations entre gestion forestière et biodiversité, etc.) est encore partiel. Il en est de même pour celui sur les techniques culturales agricoles, la diversification des rotations ou la biodiversité dans les parcelles cultivées.

La connaissance sur les autres patrimoines naturels, leur localisation précise, leur fonctionnement, leur état de conservation et les services qu'ils rendent peut être aussi améliorée et éclairée par des recherches sur l'histoire de l'environnement.

L'eau, au centre de nombreuses politiques visant sa préservation, ne fait pourtant pas l'objet, sur le territoire, de suivis réguliers, qualitatifs ou quantitatifs, et le fonctionnement naturel des cours d'eau n'est pas bien connu.

Enfin, les composantes du patrimoine culturel (sites archéologiques, patrimoine immatériel et bâtiments d'intérêt patrimonial notamment) sont encore insuffisamment recensées et étudiées.

À l'échelle de l'ensemble du territoire du parc national, les thématiques mises en avant dans la stratégie scientifique du Parc national et étudiées prioritairement dans le cœur trouvent une nouvelle résonance. De nouveaux champs d'application sont possibles en raison du territoire plus étendu, des compléments peuvent être apportés à certains sujets d'étude et des données socioéconomiques en lien avec les écosystèmes* étudiés peuvent être ajoutées.

L'approche territoriale globale complète le socle de connaissances. Elle met à disposition des acteurs locaux des outils pour maintenir le bon état des patrimoines naturels et culturels, pour accroître la résilience* des écosystèmes* forestiers ou des systèmes agricoles, ou encore pour préserver la disponibilité de la ressource en eau dans la perspective des effets du changement climatique. La présence de la forêt et de certains autres milieux ou espèces particulièrement sensibles constituent de précieux indicateurs de ce bon état écologique. Le Parc national est l'opportunité de préserver la biodiversité* et de développer une ingénierie novatrice dans la gestion des milieux naturels.

[...]

Mesure n°5. Accompagner l'inventaire et l'étude des patrimoines culturels

[...]

MESURE N°5. ACCOMPAGNER L'INVENTAIRE ET L'ÉTUDE DES PATRIMOINES CULTURELS

Parc national de forêts

Des programmes de recherche interdisciplinaires – mêlant études historiques, archéologiques et sciences de l'environnement – sont conduits pour mieux connaître le rapport de l'homme à son territoire forestier sur le temps long ; ils prolongent et complètent les actions entreprises en cœur.

Selon l'étendue des campagnes Lidar* prioritairement engagées sur la zone de cœur (cf. objectif 1), l'établissement initie ou accompagne des actions permettant de compléter la couverture du territoire à l'échéance de la charte. Le traitement numérique des données est réalisé en partenariat avec les services de l'État, les Régions et les établissements de recherche (Maison des sciences de l'Homme de Dijon notamment). Les Unités mixtes de recherches, qui exploitent ces données Lidar* les prolongent par des enquêtes de terrain ou en archives. Elles documentent ainsi l'évolution de l'occupation du sol (gestion des espaces forestiers, polyculture et artisanat, travaux hydrauliques à l'échelle des vallées, répartition du peuplement, etc.) et donc le rapport de l'Homme à son environnement naturel à différentes périodes : Antiquité et Moyen Âge notamment. La présence du Musée du Pays Châtillonnais – Trésor de Vix, auquel des études scientifiques sont adossées, et de sites de fouilles renommés offrent des espaces de recherche, de découverte et de médiation exceptionnels pour les chercheurs, les habitants et les visiteurs. L'établissement public se mobilise pour faciliter et accompagner le montage de programme de recherche en lien avec d'autres secteurs du parc national.

En complément des études portant sur le bâti isolé du cœur, les bourgs du Parc national font l'objet de programmes d'études du patrimoine bâti. Pendant la durée de la charte, au moins 15 programmes auront été lancés avec les communes ou groupes de communes volontaires dans le cadre « l'inventaire général du patrimoine culturel ». Ils visent à mieux caractériser l'évolution des manières d'aménager et d'habiter le territoire depuis le Moyen Âge jusqu'à nos jours. Ces enquêtes exhaustives et topographiques s'intéressent à toutes les catégories architecturales du territoire : domestique, agricole, religieuse, artisanale (notamment liée à l'eau), industrielle (travail du métal), etc. L'histoire et l'évolution des techniques constructives comme la pierre sèche (cabanes, clôtures, ouvrages de soutènements, etc.) ou d'aménagement des paysages comme le plessage sont également concernées. Ces dernières sont aussi à envisager sous l'angle du patrimoine technique immatériel et à étudier en tant que geste et savoir-faire. Cet inventaire général du patrimoine est adossé aux méthodologies nationales et s'accompagne de campagnes de relevés architecturaux à même d'enrichir les projets de restaurations.

Pour mieux connaître et conserver le patrimoine immatériel (patrimoine technique, oral, langue vernaculaire, etc.) issu du rapport des hommes à leur environnement forestier, une enquête sociologique et ethnographique est menée par des chercheurs soutenus par l'établissement public. Cerner les usages et les pratiques liés à la forêt et expliciter l'organisation sociale qui les soutient permettrait de les préserver, les faire découvrir, les transmettre, les revitaliser, voire les réinventer. Les musées et centres d'exposition ont à charge de préserver les matériaux de l'étude et de les valoriser. La participation des habitants et des associations est encouragée, notamment pour mobiliser des collections privées ou publiques voire la mobilisation pour la récolte de données. Ces inventaires et études sont envisagés dans une démarche participative et initiés dès la création du Parc national.

ORGANISATION DES PARTENARIATS

RÔLE DE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC	CONTRIBUTION ATTENDUE DES COMMUNES ADHÉRENTES	AUTRES PRINCIPAUX
- conduit des études	- conduisent des études spécifiques	État
- accompagne techniquement/ financièrement les porteurs de projets	- accueillent des chercheurs	Régions et Départements
- organise des actions participatives	- facilitent la diffusion des résultats	Laboratoires de recherche
- partage les connaissances		Musées du Pays châtillonnais

EXEMPLES D' ACTIONS

- Engager un Inventaire général du patrimoine culturel du parc national.
- Appuyer le développement de prospections archéologiques dans d'autres massifs forestiers que le Châtillonnais.

Pages 75 et 80

Référence ID de l'article : #6334

Auteur : Tessa Vernier

Dernière mise à jour : 2020-08-04 10:28